

COUPE DE L'OUEST

Les 02 ET 03 JUIN 2023

Organisation : ATSCAF DES COTES D'ARMOR

REGLEMENT GENERAL Version du 10 février 2023

Article 1

Les Associations Touristiques Sportives et Culturelles des Administrations Financières des régions Bretagne et Pays-de-Loire organisent des épreuves multi-sports sous la dénomination : « **Coupe de l'Ouest Inter Finances** » **C.O.I.F.**

Article 2

La C.O.I.F. est ouverte aux départements des régions :

- **Bretagne** : Côtes d'Armor, Finistère, Ille et Vilaine et Morbihan.
- **Pays-de-Loire** : Loire-Atlantique, Maine-et-Loire , Sarthe , Mayenne et Vendée.

Article 3

Les épreuves auront lieu à Ploufragan les 02 et 03 juin 2023 et comprendront les disciplines suivantes : badminton mixte, bowling mixte, course à pied, golf mixte, pétanque masculine et féminine, tennis mixte, tennis de table masculin et féminin, volley-ball mixte, randonnée.

Les fléchettes seront proposées en loisir.

Article 4

Une coupe sera attribuée au département qui aura les meilleurs résultats sportifs. Ce trophée sera remis en jeu chaque année, à charge au département vainqueur de le faire graver. La « cuillère de bois » sera attribuée au département qui aura obtenu les résultats sportifs les plus modestes. Elle sera remise en jeu chaque année.

Article 5

Les adversaires et l'ordre des rencontres des tours qualificatifs seront précisés après tirage au sort. Celui-ci sera, dans la mesure du possible, aménagé afin que 2 équipes d'un même département ne figurent pas dans la même poule qualificative.

Article 6

Qualification : tout adhérent à jour de sa cotisation ATSCAF.

Article 7

Chaque délégation a la responsabilité de l'éligibilité de ses sportifs aux compétitions

Un même compétiteur ne pourra participer qu'à 2 disciplines au maximum (non compris la course à pied). Le fait de s'inscrire dans une 2^{ème} discipline ne doit pas interférer, ni nuire au bon déroulement des compétitions.

Pour compléter une équipe et lui permettre de jouer, le prêt d'un joueur à d'autres équipes est autorisé sous réserve d'une inscription préalable au début de la compétition et d'une façon définitive pour la durée de la coupe.

Mention particulière : Afin de ne pas perturber l'organisation préalable des poules , l'inscription d'une équipe est impossible le jour la COIF

Article 8

En cas de litige, le responsable des compétitions réunit les présidents des délégations ou leur représentant. Après avoir entendu le responsable du tournoi pour la discipline en question, il donne son avis et la décision est prise à la majorité des présidents. En cas d'égalité de voix, celle du président du département organisateur ou de son responsable sportif est prépondérante.

Article 9

Chaque association participante supportera intégralement ses frais de déplacement et de séjour. Les financements extérieurs seront affectés successivement aux objets suivants et répartis entre les différentes associations comme suit :

1 – *frais de route* : distance à retenir (aller/retour) origine des distances **MAPPY**

56 VANNES 240 Km

35 RENNES 198 Km

44 NANTES 408Km

49 ANGERS 452 Km

53 LAVAL 350 Km

29 QUIMPER 300 Km

85 LA ROCHE SUR YON 564

72 LE MANS 508 Km

Tarif du km 0,30 euro (transport en autocar uniquement).

2 – *frais de séjour*: après paiement des frais de route, le reliquat des financements extérieurs perçus sera réparti au prorata des participations aux diverses délégations.

Article 10

Le département organisateur décline toute responsabilité :

- en cas d'accident de jeu ou de trajet survenu à cette occasion,
- en cas de vol, perte ou dégradation d'effets personnels.

Le département organisateur se réserve également le droit d'exclure les perturbateurs qui entraveraient le bon déroulement de l'ensemble de la manifestation.

Article 11

Aucune manifestation parallèle (repas, hébergement) ne pourra être organisée dans une des disciplines couvertes par la présente Coupe. Chaque participant sera hébergé au sein de sa délégation, dans les hôtels pré-réservés à cet effet par l'ATSCAF organisatrice de la COIF.

Article 12

Pour l'ensemble des participants, le point de rassemblement se situe sur le site de la salle Marcel Paul à Ploufragan.

Article 13

Les annexes jointes définissent le règlement spécifique à chaque discipline.

Article 14

Budget de la Coupe de l'Ouest : le présent article a pour objet de fixer les modalités de calcul et de répartition des recettes et des dépenses entre les différentes délégations :

- **14-1** : Hébergement : chaque délégation sera hébergée en chambres d'hôtel
- **14-2** : Restauration : les dépenses de restauration sont affectées à chaque délégation et pour chacune des prestations (repas du vendredi soir, du samedi midi) .
- **14-3** : Recettes de l'activité « Bar » : ces recettes restent acquises au département organisateur, à charge pour lui d'en tenir une comptabilisation détaillée et précise ; toutefois, la partie des achats correspondant à ces recettes ne pourra être affectée au budget général de la Coupe. Cette répartition des achats s'effectuera sous la seule responsabilité du département organisateur, à charge pour lui de communiquer, si besoin, les modalités de répartition aux autres délégations.
- **14-4** : Le budget général de la coupe de l'ouest prend en charge une équipe de Bowling et une équipe de golf pour chacune des délégations. Si une délégation souhaite inscrire une seconde équipe, le coup de l'inscription sera à sa charge.

Article 15 :

Pour chaque discipline sportive, un nombre de points est attribué en fonction des résultats obtenus .
Le premier 8 points le deuxième 7 points et ainsi de suite ,

BADMINTON

NOMBRE MAXIMUM DE JOUEURS

Pas de limite

REGLES DU JEU

- Celles de la F.F.BA
 - Règles locales :
- 1 match se déroule en 1 set de 21 points (Homme ou Dame)
Les 2 joueurs changent de terrain dès qu'un des joueurs arrive à 11
les volants au choix des deux adversaires .

ORGANISATION

2 tournois distincts sont organisés :

- Tournoi de simple Homme
- Tournoi de simple Dame

selon le nombre de participants pourquoi pas un tournoi mixte ?

Si tournoi mixte ,Handicap de 5 points pour l'homme,

Les joueurs/joueuses sont répartis(es) dans les poules

Formule Championnat à l'intérieur de chaque poule.

Elimination directe en sortie de poule.

Matches de classement.

CLASSEMENT DES DEPARTEMENTS

Attribution dans chaque tournoi d'un nombre de points en fonction du classement du joueur/joueuse.

Le score du département est le cumul des points des meilleurs joueurs.

AUTO-ARBITRAGE

Inscriptions Badminton pour les départements : afin de pouvoir répartir dans les poules les joueurs et joueuses d'une façon harmonieuse et équitable, il sera demandé d'indiquer, dès l'engagement, la hiérarchie approximative des joueurs et joueuses des départements.

BOWLING MIXTE

Au Bowling «Dinan Bowling » à TADEN

NOMBRE D'EQUIPES

La compétition pourra accueillir au maximum 10 équipes au total.

Chaque département peut engager une ou deux équipes.

Le département organisateur se réserve le droit de limiter le nombre d'équipes (par département) dans l'ordre des inscriptions.

NOMBRE DE JOUEURS

3 par équipe.

REGLES DU JEU

Celles de la F.F.B.S.Q. (Fédération Française de Bowling et Sport de Quilles), sauf dispositions particulières énoncées ci-dessous.

ORGANISATION DU TOURNOI ET CLASSEMENT

Le tournoi se déroulera pour partie le vendredi après midi (13h30¹ – 18h00), pour partie le samedi matin (8h30 – 12h30).

Les matchs se jouent sur une partie au total quilles.

Equipe gagnante 3 points

Equipe vaincue 1 point

Egalité 1.5 point par équipe

Bonus de 10 quilles par partie pour chaque féminine.

Pour un nombre de 6 à 10 équipes : chaque équipe se rencontre (1 match en aveugle par tour en cas de nombre impair).

Pour un nombre inférieur à 6 équipes : chaque équipe se rencontre 2 fois.

Classement effectué à l'issue de chaque rencontre.

ARBITRAGE

Arbitrage par les responsables des équipes. Décision finale par le département organisateur en cas de litige.

COURSE à PIED MIXTE

Relais

NOMBRE D'EQUIPES

Chaque département peut engager plusieurs équipes.

NOMBRE D'EQUIPIERS

Chaque équipe sera composée de 3 coureurs dont au minimum une femme.

Le nombre d'équipes est illimité. Les équipes doivent rester identiques durant le relais et faire l'arrivée ensemble.

La liste des équipes devra être présentée 20 mn au moins avant le départ et être authentifiée par le président de la délégation.

ORGANISATION

Lieu : Marcel Paul à Ploufragan

Horaire : samedi 3 juin 11h30 (à l'issue des épreuves)

Déroulement : Relais à effectuer selon le principe suivant :

1. Départ de la féminine de chaque équipe engagée, qui effectue un tour complet du circuit de 2 kms environ
2. Départ du 1er homme de chaque équipe qui effectue 1 tour complet du circuit 2 km environ
3. Relais transmis au 2^{ème} homme de chaque équipe qui doit également effectuer 1 tour complet du circuit
4. Dernier tour à effectuer par l'ensemble de l'équipe (F + H1 + H2), avec franchissement de la ligne d'arrivée ensemble. Toute équipe incomplète sera pénalisée de 10 secondes par relayeur manquant sur le temps final.

CLASSEMENT

Le classement sera effectué sur le temps global (temps cumulé des relais individuels et de l'équipe).

GOLFS DE LA BAIE DE SAINT-BRIEUC ET GOLF DE LA CRINIÈRE

DATES ET HORAIRES

Le 02 juin sur le golf de la baie de Saint Briec 13h départ en ligne et au Golf de la Crinière le 3 juin à 09h00 en shot gun, repas sur le site Marcel Paul à Ploufragan,

FORMULE DE JEU

Vendredi départ en ligne toutes les dix minutes et le samedi matin shot gun à neuf heures.

Cette formule aura l'avantage de permettre à chacun de terminer en même temps et ainsi de pouvoir se rendre sur le site Marcel Paul à Ploufragan pour le repas du samedi midi et assisté à la remise des prix,

Sous peine de disqualification, les joueurs devront être présents à l'accueil du golf une demi heure avant le départ pour, d'une part, recevoir les dernières consignes de jeu ainsi que leur carte de score et, d'autre part, avoir le temps de se rendre à leur tee de départ dont certains peuvent être éloignés du club house.

CLASSEMENT ET DEPARTAGE

Les équipes seront composées de 3 joueurs au maximum, à définir avant le départ.

Chaque département peut engager plusieurs équipes, sachant que seul le résultat de la meilleure équipe sur les deux jours sera retenu.

Pour le classement Coupe de l'Ouest, les 2 meilleurs résultats seront additionnés sur les 2 jours.

En cas d'égalité, le résultat du 3^{ème} joueur sera pris en considération (les équipes ne présentant que 2 joueurs seront, en cas d'égalité, classées automatiquement après la ou les équipes composées de 3 joueurs).

En cas de nouvelle égalité, sera pris en compte le résultat des 9 derniers trous du joueur le mieux classé de l'équipe, puis si cela s'avère nécessaire, le résultat des 9 derniers trous du deuxième joueur puis du troisième.

La compétition sera prise en compte par la FFGolf pour l'évolution des index.

INSCRIPTIONS

La fiche de composition des équipes sur laquelle devront figurer le nom, prénom, handicap et numéro de licence des joueurs devra impérativement être adressée avant le 10 mars 2023 à

Michel BARGET : Tél 06 84 60 87 52

Email : michel.barget@laposte.net

PETANQUE MASCULINE ET FEMININE

NOMBRE D'EQUIPES ET COMPTAGE DES POINTS

Tant en masculin qu'en féminin, chaque département peut engager le nombre de triplètes qu'il souhaite jusqu'à la date limite d'inscription **changement impossible dans les équipes après le 10 mai** .

Chaque joueur disposera de deux boules.

Toutes les parties se jouent en 13 points.

PARTICIPANTS :

Tous adhérent répondant aux exigences des articles 6 et 7 du règlement général.

Une équipe masculine peut être composée de deux hommes et une femme,

Une équipe féminine peut être composée de deux femmes et un homme.

CHAMPIONNAT

La compétition se fera sous forme de championnat selon la formule gagnant contre gagnant:

Limitation de durée des parties à 50 minutes Fin de la limite de temps Coup de sifflet,

Si à l'issue de cette durée il n'y pas d'équipe gagnante à 13 points avec deux points d'écart la mène en cours sera terminée. Si au terme de cette mène il n'y a toujours pas de vainqueur il n'y aura qu'une seule mène supplémentaire,

Toutes les parties seront tirées au sort, 2 équipes d'un même département ne se rencontreront pas au premier tour.

Si pas assez d'équipes d'engagées, un tirage au sort sera effectué et 2 équipes d'un même département pourraient alors se rencontrer.

DEROULEMENT DU CHAMPIONNAT

Le vendredi après-midi : 3 parties + classement.

Le samedi matin : 2 parties + classement.

Les 4 meilleures équipes se rencontrent en Demies-Finales croisées

(1-3 et 2-4), puis finale des vaincus et FINALE des vainqueurs pour déterminer le classement général.

REGLEMENT DU JEU

Le Classement sera effectué en tenant compte de :

1° - Le plus de parties gagnées.

2° - Le total des points pour.

3° - Le bonus des gagnants.

Aucun changement possible dans les équipes , si une équipe inscrite ne vient pas elle est déclarée forfait.

La reprise du samedi matin étant fixée à 9 H , après 15 mn de retard les équipes seront éliminées.

TENNIS MIXTE

QUALIFIES

Tout joueur/joueuse qualifiable pour la CNIF.

NOMBRE DE JOUEURS

Illimité. Liste type à présenter au début du tournoi (ordre de classement FFT en vigueur – non classés ordre indifférent). Prévoir les licences pour contrôle.

REGLES DU JEU

Celles de la F.F.T. sauf dispositions ci-dessous.

ORGANISATION DU TOURNOI

Un tournoi sera organisé en masculin, simple féminin ou mixte

Chaque simple se dispute en un seul set de 9 jeux (jeu décisif 8 – 8)

En cours de partie et en cas d'égalité à 40, le jeu est attribué à celui qui marquera le premier point « no ad ».

Simple gagné : 1 point.

Double mixte gagné : 2 points.

En cas d'égalité à quatre jeux partout le neuvième et dernier se déroulera en tie break à 7 points,

Le premier à 7 points sera le vainqueur quelque soit le différentiel.

CLASSEMENT

Il s'effectue en fonction du nombre total de parties gagnées.

En cas d'égalité à l'issue des éliminatoires, le classement se fera au nombre de jeux gagnants et si nouvelle égalité, au nombre de jeux concédés, enfin, par tirage au sort.

FINALE

La finale se jouera entre les deux équipes victorieuses de poules ou entre les deux équipes de tête si formule championnat.

NB : le département organisateur se réserve le droit de modifier le règlement en fonction du nombre de courts disponibles (horaires) et des conditions météorologiques.

TENNIS DE TABLE

MASCULIN/FEMININ

REGLES DU JEU

Ce sont celles de la FFTT

Les parties se disputent en 3 sets gagnants, donc au meilleur des 5 manches.

FORMULE DU TOURNOI

L'épreuve se déroule sous la forme d'un tournoi individuel.

Chaque département peut engager 4 joueurs. Le Département organisateur peut en engager 6.

Une victoire rapporte deux points une défaite zéro ou un point si deux set remportés.

Si les joueurs sont répartis en deux poules celles ci tiendront compte des classements individuels de chacun,

dans chaque poule les joueurs sont classés en fonction du nombre de victoires, En cas d'égalité sont départager compte tenu des seules parties les ayant opposées

CLASSEMENT PAR EQUIPES

A l'issue des poules un match de classement est effectué entre les joueurs de même rang, deux demi finales croisées et finales sont organisées entre les deux premiers de chaque poule,

classement par équipe : On additionne les points des meilleurs joueurs des département ,

En cas d'égalité le département gagnant est celui dont le joueur a le mieux classé individuellement

DISPOSITIONS DIVERSES

Les arbitres sont désignés parmi les joueurs et dirigeants présents dans la salle.

Le présent règlement pourra être modifié en fonction du nombre de joueurs.

VOLLEY-BALL MASCULIN FEMININ ou MIXTE

NOMBRE D'EQUIPES

Chaque département peut engager le nombre d'équipes qu'il souhaite.

Le tournoi « féminin » est réservé aux femmes exclusivement.

Pour permettre aux départements à faible effectif de volleyeurs de participer au tournoi, les équipes du tournoi masculin pourront intégrer des femmes ne disputant pas le tournoi féminin.

Le tournoi se déroule en 3x3..

NOMBRE DE JOUEURS

De **3 minimum** par équipe et par feuille de match (formule tournoi 3x3 masculin et féminin).

REGLES DU JEU

Celles de la F.F.V.B. en vigueur actuellement (point à chaque service et changement de serveur obligatoire) sauf dispositions particulières énoncées ci-dessous.

ORGANISATION DU TOURNOI

Le terrain devra obligatoirement respecter les dimensions suivantes :

12,5m x 9m pour les masculins et mixtes, **11m x 9m pour les féminines.**

Si deux équipes seulement sont présentes, la coupe se joue sur un seul match : 3 sets gagnants de 25 points chacun.

Si moins de 6 équipes : formule championnat, toutes les équipes se rencontrent. Tous les matchs auront lieu en 25 points sur **trois** sets gagnants et sans limitation de temps (**règles de la FFVB**).

La finale qui se déroulera selon le même principe opposera les deux premiers ; match de classement pour les 3ème et 4ème places.

Si 6 équipes et plus : elles seront réparties en deux poules A et B.

Les matchs se dérouleront comme décrit ci-dessus (moins de 6 équipes).

A l'issue de ce premier tournoi : le 1er de la poule A rencontrera le 2ème de la poule B, et le premier de la poule B rencontrera le 2ème de la poule A.

Les vainqueurs de ces deux matchs se rencontreront en finale qui se déroulera en 3 sets gagnants de 25 points.

Un match pour les 3ème et 4ème se jouera entre les vaincus de ces ½ finales.

Un match de classement entre les 3èmes de chaque poule déterminera les 5ème et 6ème places.

Si plus de 2 équipes se trouvaient dans les points, elles seraient départagées par le goal-average général.

Pour tous les matchs un set est gagné par deux points d'écart. En cas de scores égaux à 25/24 ou 26/25, l'équipe qui atteint en premier 27 points gagne le set.

CLASSEMENT

Match gagné : 3 points

Match perdu : 1 point

Forfait : 0 point

ARBITRAGE

Les matchs seront arbitrés par des responsables ou joueurs d'équipes présentes.

Un match de classement entre les 3èmes de chaque poule déterminera les 5ème et 6ème places.

Si plus de 2 équipes se trouvaient dans les points, elles seraient départagées par le goal-average général.

Pour tous les matchs un set est gagné par deux points d'écart. En cas de scores égaux à 25/24 ou 26/25, l'équipe qui atteint en premier 27 points gagne le set.